

CONDITIONS GENERALES DE VENTE LABORATOIRES SBS

PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « **CGV** ») déterminent les règles auxquelles est soumise la vente des produits commercialisés (les « **Produits** ») par la Société LABORATOIRES SBS (ci-après la « **Société** »).

La Société LABORATOIRES SBS, société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros, dont le siège social est situé 15 rue Martissot, 92110 Clichy enregistré sous le numéro 913 280 756 au registre du commerce et des sociétés de Créteil commercialise des produits de parapharmacie (produits d'hygiène, de santé, de beauté et de bien-être), de produits d'emballage ou d'autres produits de consommation (textiles, bricolages ou alimentaires).

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les Commandes, offres de vente et ventes conclues entre la Société et son Client, les deux parties les acceptant sans réserve.

Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite. En tout état de cause, si des conditions particulières relatives à une commande sont énoncées, elles seront précisées sur la confirmation de commande établie par la Société. Toutes conditions générales du Client acheteur sont inopposables à la Société LABORATOIRES SBS, sauf pour celles que la Société LABORATOIRES SBS aurait préalablement signées et expressément acceptées.

En cas de modification des CGV, la relation contractuelle entre la Société LABORATOIRES SBS et le Client seront régies par les CGV communiquées et acceptées par le Client à la date de la commande.

Les présentes CGV s'intègrent automatiquement et de plein droit et sont indissociables de tout devis, offre, ou Commandes passées auprès de la Société LABORATOIRES SBS.

ARTICLE 1 - Définitions

Client(s) : désigne toute personne passant une commande de produits à la société LABORATOIRES SBS.

Commande(s) : offre d'achat matérialisant l'intention d'un client d'engager une transaction avec LABORATOIRES SBS, enregistrée par tous moyens (écrit, courrier, téléphone, etc.)

Fabricant(s) : désigne la société agissant comme fabricant d'une commande émise par un Client.

Produit(s) : désigne tous les produits et marchandises conditionnés pour la vente et commercialisés par LABORATOIRES SBS.

ARTICLE 2 - PRODUITS

Les photos illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel. Même si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas, la responsabilité de LABORATOIRES SBS ne saurait être engagée.

Compte tenu de la nature des produits vendus, une variation de volume de l'ordre de 5 % par rapport au volume indiqué dans le bon de commande peut être constatée.

ARTICLE 3 – COMMANDE

Les Commandes enregistrées par tout moyen (écrit, courriel, sms, appel téléphonique) sont considérées comme valant preuve par nature, du contenu et de la date de la commande.

LABORATOIRES SBS confirme l'acceptation de sa Commande au Client par envoi d'un courriel à l'adresse mail que celui-ci aura communiqué.

La vente n'est conclue qu'à compter de la confirmation de la Commande par le Client.

LABORATOIRES SBS se réserve le droit d'annuler toute Commande d'un Client avec lequel existerait un litige relatif au traitement d'une Commande antérieure.

Les informations énoncées par le Client lors de la passation de la Commande engagent celui-ci : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du lieu de la livraison, LABORATOIRES SBS ne saurait être tenue responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait se trouver pour livrer les Produits.

ARTICLE 4 – LIVRAISON

LABORATOIRES SBS s'engage à livrer à son client les Produits à la date convenue dans la confirmation de Commande de LABORATOIRES SBS à l'adresse que le Client lui aura fournie dans la Commande.

La livraison sera effectuée par les soins de LABORATOIRES SBS, ou le cas échéant, par un transporteur habilité.

Tout éventuel retard n'ouvre pas de droit pour le Client de réclamer des dommages et intérêts.

Pour des raisons de disponibilité, une commande peut être livrée en plusieurs fois au client.

Si le client que la livraison soit effectuée dans plusieurs lieux différents, il établira plusieurs commandes, avec les frais de livraison correspondant à chacun des lieux de livraison.

Au cas où le délai indicatif fixé initialement au moment de la commande ne peut être tenu, la Société LABORATOIRES SBS, s'efforcera d'informer le Client de cette modification avant la date de livraison prévue.

Il appartient au client d'effectuer les réserves sur le bon de livraison du transporteur pour toute anomalie concernant les quantités ou des colis endommagés constatés à la réception de la marchandise. Le délai de réclamation est limité à 14 jours ouvrables à partir du jour de livraison, réclamation à effectuer par écrit auprès des LABORATOIRES SBS.

En cas de ventes successives, faute de paiement d'une échéance, les autres livraisons peuvent être suspendues jusqu'à ce que le paiement du solde dû intervienne.

ARTICLE 5 -PRIX

Le prix est exprimé en euros.

Le prix facturé au Client est le prix indiqué sur la confirmation de Commande adressée au Client par LABORATOIRES SBS. Il comprend le prix des Produits, les frais de manutention, d'emballage.

Le prix n'est valable que durant la durée indiquée par LABORATOIRES SBS à compter de la date de devis ou de l'offre émis par la Société LABORATOIRES SBS. A défaut de précision, le prix de vente proposé est valable quinze (15) jours à compter de la date de devis ou de l'offre émis par la Société LABORATOIRES SBS.

A compter de la date figurant sur le devis ou l'offre envoyée par la Société LABORATOIRES SBS, le Client disposera d'un délai de quinze jours pour faire parvenir à la Société LABORATOIRES SBS une confirmation écrite et signée d'acceptation de l'offre ou de passation de Commande.

Jusqu'à la réception d'une confirmation ou Commande du Client, la Société LABORATOIRES SBS se réserve le droit de révoquer, à tout moment, toute offre ou tout devis concernant ses Produits. La Société LABORATOIRES SBS n'encourra aucune responsabilité quant à une révocation éventuelle d'offre qu'elle qu'en soit les causes.

ARTICLE 6 – PAIEMENT

Le prix est payable au comptant en euros par virement ou par prélèvement bancaire, à moins que la facture prévoie expressément une autre devise. Le règlement ne s'effectue pas en espèce ou auprès du chauffeur.

Sous réserve d'accord écrit entre la Société LABORATOIRES SBS et le Client prévoyant un délai de paiement inférieur ou supérieur, toute facture émise par la Société LABORATOIRES SBS devra être intégralement payée par le Client au plus tard dans un délai de 30 jours à compter de la date de facture.

LABORATOIRES SBS reste propriétaire des Produits livrés jusqu' au paiement de ceux-ci.

Dans le cas où le Client fait, même partiellement, défaut dans le règlement à l'échéance de toute somme due à la Société LABORATOIRES SBS, cette dernière se réserve le droit, sans préavis et sans formalité préalable de suspendre toute livraison au Client et de reprendre possession des Produits livrés jusqu'à ce que celui-ci ait préalablement, intégralement et effectivement payé à la Société LABORATOIRES SBS toutes les sommes dues.

Le Client supportera tous les frais engagés par la Société LABORATOIRES SBS pour le recouvrement des sommes dues.

En cas de virement rejeté, quel qu'en soit le motif, les frais restent à la charge du tiré.

En outre, en cas de retard de paiement, le Client devra en outre verser à la Société LABORATOIRES SBS :

- les intérêts de retard d'un montant égal au taux d'intérêt légal plus 3,00 % calculés à compter du lendemain de la date de l'échéance totalement ou partiellement impayée, et
- une indemnité d'un montant égal à 10% (dix pour cent) du solde du montant restant dû.

ARTICLE 7 – TRANSFERT DE PROPRIETE

La société LABORATOIRES SBS se réserve la propriété des Produits vendus jusqu'à l'encaissement effectif par la Société LABORATOIRES SBS du prix.

L'inexécution par l'acheteur de l'une quelconque de ses obligations de paiement, pour quelque cause que ce soit, confère à la société LABORATOIRES SBS le droit d'exiger la restitution immédiate des produits livrés au frais, risques et périls exclusifs du Client acheteur.

La signature par le Client, ou par le tiers représentant, de tout bon de remise, de réception ou de livraison en quelque lieu que ce soit entrainera automatiquement et de plein droit remise et prise de possession au nom et pour le compte du Client des produits livrés (y compris si la livraison est effectuée entre les mains d'un tiers représentant l'acheteur).

Cette remise entraine automatiquement et de plein droit le transfert des risques exclusivement à la charge du Client.

Le Client ou son tiers représentant devra impérativement vérifier lors de la livraison des Produits le bon état des colis et leur contenu.

En cas de dégât ou de produit manquant, le Client devra nécessairement par écrit et dans un délai maximum de 2 jours ouvrés à compter de la date de la livraison effective, préciser ses réserves détaillées sur le bon de adressées par courrier ou e-mail à de la Société LABORATOIRES SBS.

Nonobstant la réserve de propriété, durant la période s'écoulant entre la livraison et le transfert de propriété, les risques de pertes et de détérioration des biens vendus, vols ou destruction ainsi que les dommages que les produits pourraient occasionner sont à charge du Client acheteur.

ARTICLE 8 – CONSEIL DE STOCKAGE *pour pellets de bois*

LABORATOIRES SBS conseille à ses Clients pour un stockage optimum d'entreposer certains produits tel que les conditionnements de pellets de bois dans un espace aéré, si possible sans contact avec le sol (sur palette ou autre).

Pour la sécurité des biens et des personnes, attention à ne pas empiler les sacs de pellets sur une hauteur trop importante pour éviter les risques de chute.

Dans le cadre d'un rangement des bois effectué et facturé par LABORATOIRES SBS, le Client reste entièrement responsable des risques constitués par les modalités ou l'endroit de stockage.

ARTICLE 9 - RETRACTATION

La commande exprime le consentement du Client de manière irrévocable.

Aucune annulation unilatérale de commande par le Client ne sera acceptée sans l'accord écrit de la société LABORATOIRES SBS.

En cas de Client considéré comme un consommateur au sens du droit de la consommation, conformément à l'article L. 121-20 et suivants du Code de la Consommation, celui-ci dispose d'un délai de 7 jours ouvrables à compter de la date de livraison de la Commande, pour retourner tout article ne vous convenant pas, dans son emballage d'origine et en bon état, propre à sa re commercialisation et demander l'échange ou le remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour

Toute annulation de commande, quel qu'en soit le motif, et qui aurait préalablement et par écrit été acceptée par la société LABORATOIRES SBS donnera droit au seul remboursement des sommes effectivement versées par le Client à la Société LABORATOIRES SBS. Aucun dédommagement relatif à cette annulation ne pourra être demandé par le Client.

Dans l'hypothèse où le Client annulerait sa Commande sans l'accord écrit de la Société, la prise en compte de l'annulation donnera automatiquement et de plein droit lieu à une indemnité forfaitaire et non révisable due par le Client à la Société LABORATOIRES SBS d'un montant fixé à 10% du montant hors taxe de la commande et aux frais de retour éventuels par la Société LABORATOIRES SBS.

Aucun retour de produit de la Société LABORATOIRES SBS ne sera accepté sans accord préalable et écrit de la Société LABORATOIRES SBS.

Dans le cas d'un retour accepté par la Société LABORATOIRES SBS, la demande devra mentionner les références du bon de livraison et de la facture (date et numéro).

Le produit devra être retourné dans son emballage d'origine à l'adresse communiquée au Client par la Société LABORATOIRES SBS.

La Société LABORATOIRES SBS se réserve le droit de réexpédier au Client, toutes marchandises reçues sans cet accord.

Un forfait de frais de contrôle (l'emballage de conditionnement correspondant à l'unité de vente, ne devra en aucun cas avoir été ouvert) et remise en stock pourra être facturé au Client dans la limite de 10% de la valeur du HT des Produits retournés.

ARTICLE 10 - RESPONSABILITE

La société LABORATOIRES SBS ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels, ou corporels, qui pourraient résulter d'une mauvaise manipulation ou de la mauvaise utilisation des Produits commercialisés. Il en est de même pour les éventuelles modifications des produits ou emballages.

La responsabilité de LABORATOIRES SBS sera, en tout état de cause inférieure ou égale au montant HT de la commande et ne saurait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la préparation des Produits.

Le Client sera responsable de tout dommage subi par la société du fait du non-respect des clauses des présentes CGV.

ARTICLE 11- GARANTIE

Dans l'hypothèse où les Produits seraient défectueux ou non-conformes aux Commandes et/ou à la réglementation et législation en vigueur, la Société LABORATOIRES SBS s'engage à les reprendre à ses propres frais et à rembourser au Client le montant correspondant au prix d'achat du client.

En toute hypothèse, le client bénéficie de la garantie légale d'éviction et de la garantie des vices cachés.

ARTICLE 12 – FORCE MAJEURE

La force majeure s'entend de tout évènement échappant au contrôle de la Société LABORATOIRES SBS qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, et qui empêche l'exécution de son obligation par la Société LABORATOIRES SBS, au sens de l'article 1218 du code civil.

LABORATOIRES SBS ne sera pas tenu responsable de l'inexécution de ses obligations aux termes des présentes et ne sera pas responsable de tout dommage dans la mesure où ses manquements ou ces dommages seraient imputables à la force majeure.

Purement à titre d'exemple, ces causes comprennent, entre autres, un conflit ou un mouvement social, quel que soit le type (autant chez la Société et le Client, que chez un tiers dont l'exécution de la vente dépend), un incendie, une explosion, une inondation ou autre catastrophe naturelle, une émeute ou une guerre (déclarée ou non), une pénurie ou un rationnement de la main-d'œuvre, des matériaux, des composants, du transport, de l'énergie, un retard de livraison des fournisseurs ou des sous-traitants, une mise en conformité avec des nouvelles lois ou réglementations (fondée ou non), un embargo, etc.

ARTICLE 13 – COLLECTE DE DONNES PERSONNELLES

Le renseignement des informations nominatives collectées aux fins de la vente à distance est obligatoire, ces informations étant indispensables pour le traitement et l'acheminement de la commande et l'établissement des factures.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès de LABORATOIRES SBS (article 34 de la loi du 6 janvier 1978).

LABORATOIRES SBS s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses clients à un tiers, sauf si le Client l'accepte expressément.

ARTICLE 14 - RENONCIATION

Le fait que LABORATOIRES SBS ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

ARTICLE 15 – REGLEMENT DES LITIGES ET DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de difficulté dans l'application des présentes CVG, le Client aura l'obligation, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable.

Les réclamations ou contestations des Clients seront reçues avec attention, et sa bonne foi présumée.

Tout litige relatif à la formation ou à l'exécution d'un contrat ou d'une Commande soumise aux présentes CGV, à défaut de règlement amiable, sera tranché conformément devant la juridiction compétente du ressort de Nanterre